Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme
Président : Jean-Pierre SIMON
Adresse : 10 Rue Robert de Roux Résidence de l'Etoile Bât D 13013 MARSEILLE
Courriel : departement13-presidence@ffvelo.fr Téléphone : 06.65.57.23.20

Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 09 septembre 2025 Maison du Vélo à PELISSANNE

P.V. N° 2025-03

Présents :
Marie-Paule PASQUAL, Alain BERNARD, André DUHAUT, Jean-Paul JOLY, François LALANDE, François MASIA, Jacques NATONEK, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :
Diane BRAGUER, Anne-Flore GRECH, Joël DIVIER, Bruno CONFAIS (Ex-président Codep13),

Invité(e)s :
Mario BELLINI (Président du COREG Sud)

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 2025-01 du Mardi 29 avril 2025
- Commission finances : Situation des comptes
- Commission Tourisme : Bilan Séjour de Cohésion aux 4 Vents
- Commission Féminines : Séjour Rosans du 19 au 21 Sept 2025 & Projet Rassemblements
- Séjours Codep13 pour 2026, Gréoux et Quillan
- Réunion Calendrier 2026 du 27 Septembre à Pélissanne
- Commission Jeunes : Equipe Régionale Critérium & Challenge Dept EFV (François Jacques)
- Pass Sport EFV & Partenariat Pass Education
- Commission Environnement PNR Sainte-Baume du 03 Octobre (Alain)
- Commission Formation & Sécurité
- Participation au Congrès fédéral à Albi les 13 & 14 Décembre 2025
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H20.

Jean-Pierre ouvre la séance en excusant nos collègues absents retenus par d'autres obligations familiales ou personnelles.

Il remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation à ce comité directeur, ainsi que le président du COREG Sud, Mario Bellini qui a accepté notre invitation.

En préambule, il nous rappelle que notre collègue Thibault VIDIL a officialisé sa démission courant avril 2025, par un courrier au Président du Codep13.

1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2024-005 du mardi 29 avril 2025 :

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mardi 29 avril 2025, après corrections, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il est disponible, en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

https://www.codep-13-cyclotourisme.com/ Menu : Le Comité / CR Comité Directeur

2) Commission finances :

- **Situation bancaire au 09 Septembre 2025 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **43 527,65 €**, en augmentation de 32 % par rapport à la dernière présentation en Comité directeur du mardi 29 avril 2025 qui s'établissait à **32 861,30 €.**

Cette augmentation s'explique par la baisse des dépenses et la rentrée de nombreuses recettes liées aux séjours ainsi que les subventions d'état (ANS & FDVA) et aux versements des ristournes fédérales.

- **Tableau de la situation bancaire au 09/09/2025 :**

Situation Bancaire au 09/09/2025

Situation Bancaire	09/09/2025	29-avr-25	31-déc-24
Crédit Mutuel Cpt Courant	4 515,63 €	2 849,28 €	2 203,73 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	39 012,02 €	30 012,02 €	30 000,00 €
Total Banque	**43 527,65 €**	**32 861,30 €**	**32 203,73 €**

- **Ecritures non rapprochées au 09/09/2025 :**

Toutes les écritures comptables du journal ont été rapprochées.

- **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

Ecritures depuis Dernier CA	Produits	Charges	Nature
Solde Sejour 4 Vents & Acompte Rosans		2 948,00 €	6040.. Prestation de Service
Achat Collations CD Séjours& Petit matériels		436,62 €	605. 606.. Achats
Assurances Vélos transportés		95,00 €	6160. Assurances propres à l'Asso
Frais déplacements		192,50 €	625.. Frais déplacement péages..
Frais courriers et Frais Bancaires		66,24 €	6260 6270 courrier &Fr. Bancaires
Remb divers séjours		880,20 €	6580 Autres charges
Virements internes	9 000,00 €	9 000,00 €	581 Virements internes
Subvention ANS & FDVA	2 250,00 €		7410 Subventions état
Crédit Mutuel Avoirs	34,44 €		7542 Mécénat
2eme Ristourne/Licences& Remb 4 Vents	763,15 €		7580 Autres produits
Total Produits / Charges / Résultat	**12 047,59 €**	**13 618,56 €**	**-1 570,97 €**

- **Ecritures à venir sur le prochain trimestre :**

Les principales écritures à venir sur le prochain trimestre sont :
Pour les charges :

- Frais de déplacement et Collation réunion du Comité Directeur.
- Participation des Jeunes aux séjours national et régional
- Récompenses et challenge Départemental des EFV pour les jeunes.
- Acomptes pour les Séjour de Gréoux-les-Bains 2026 et le solde de celui de Rosans.
- Frais de déplacements pour la participation à l'AG FFCT à Albi.

Pour les produits :

- Encaissement solde participants Séjour à Rosans.
- Subvention du département 13, dossier toujours en attente

Ecritures à venir prochain semestre	Produits	Charges	Nature
Collation CD & Réunion Calendrier		250,00 €	6060 Alimentation, Boissons,…
Frais déplacements Comité Directeur		200,00 €	6251 Frais déplacements…
Séjours Jeunes		1 200,00 €	6040 Achat Prestations
Récompences Jeunes & Challenge Dept		800,00 €	6234 Récompenses, Cadeaux…
Séjour Gréoux 2026 & Solde Rosans	400,00 €	8 750,00 €	6040 Achat Prestations
Frais déplacements AG FFCT Albi		600,00 €	6251 Frais déplacements…
Charges Exceptionnelles Conc FFCT 2028		1 500,00 €	6780 Autres Charges Exceptionnelles
Subvention CG13 à recevoir	3 000,00 €		7440 Subvention département
Sous totaux	**3 400,00 €**	**13 300,00 €**	

- **Tableau des résultats par actions :**

Au 09 septembre 2025, **58%** des dépenses budgétées seulement ***(40 200 €)*** ont été réalisées pour un montant global de charges de **23 359,12 €** et pour un total de produits encaissés de **30 253,04 €.**

Le résultat bénéficiaire provisoire, au 09/08/2025 s'établit à **+ 6 893,92 €,** mais il devrait s'équilibrer dès le paiement des charges de fin d'année s'élevant à 6 700,00 €. Quand au 2eme acompte du Séjour de Gréoux-les-Bains, il sera comptabilisé sur l'exercice 2026 pour un montant de 6 500 € payable en début décembre 2025.

Avec la subvention du GC13, le résultat 2025 devrait s'établir autour des **+ 3 200,00 €,** il nous faudra alors engager des dépenses à hauteur de ce résultat pour avoir un résultat équilibré.

SUIVI PAR ACTION AU 09/09/2025

Action / Libellé	Produits	Charges	Solde	*Budget Codep13*	% Réalisé / Budget	*Ecart Budget / Dépenses*
Fonctionnement	4 815,65 €	2 751,30 €	2 064,35 €	7 000,00 €	39%	4 248,70 €
Séjour Gréoux	16 327,00 €	14 206,44 €	2 120,56 €	13 500,00 €	105%	-706,44 €
P S C 1	500,00 €	599,46 €	-99,46 €	2 500,00 €	24%	1 900,54 €
Tourisme	0,00 €	50,00 €	-50,00 €	100,00 €	50%	50,00 €
Critérium	989,79 €	1 481,03 €	-491,24 €	4 500,00 €	33%	3 018,97 €
Jeunes	2 290,70 €	40,70 €	2 250,00 €	3 200,00 €	1%	3 159,30 €
Séjour 4 Vents	3 029,90 €	3 402,13 €	-372,23 €	5 500,00 €	62%	2 097,87 €
Séjour Rosans	2 300,00 €	828,06 €	1 471,94 €	500,00 €	166%	-328,06 €
Total :	**30 253,04 €**	**23 359,12 €**	**6 893,92 €**	**40 200,00 €**	**58%**	**16 840,88 €**

- **Le Bilan au 09/09/2025 :**

Le bilan provisoire s'établit à **44 577,65 €**, en nette augmentation par rapport à la fin 2024, 38 203,73 €, sans la demande de subvention du CG 2025, toujours pas versée à ce jour (3 000,00 €).

Bilan de l'Exercice

Du 01/01/2025 Au 09/09/2025

Actif	Montant		Passif	Montant	
	2025	*2024*		2025	*2024*
Actif Immobilisé			**Fonds Propres**		
- Construction			Report à nouveau	35 983,73 €	*34 442,93 €*
- Matériel			Excédent ou Déficit	6 893,92 €	*1 540,80 €*
Autres Immobilisations Financières			*Situation Nette*	*42 877,65 €*	*35 983,73 €*
- Titres			**Total 1**	**42 877,65 €**	***35 983,73 €***
Total 1	**0,00 €**	***0,00 €***	Provisions		
Actif Circulant			**Total 3**	**0,00 €**	***0,00 €***
Créances			**Dettes**		
Disponibilité Trésorerie	**43 527,65 €**	*32 203,73 €*	Emprunts auprès d'établissements		
- CM Cpt Courant	4 515,63 €	*2 203,73 €*	Emprunts & Dettes Financières		
- CM Livret A	39 012,02 €	*30 000,00 €*	Dettes Fournisseurs	1 500,00 €	*1 500,00 €*
Charges Constatées d'Avance	1 050,00 €	*6 000,00 €*	Produit Constatés d'Avance	200,00 €	*720,00 €*
Total 2	**44 577,65 €**	***38 203,73 €***	**Total 4**	**1 700,00 €**	***2 220,00 €***
Total général	**44 577,65 €**	***38 203,73 €***	**Total général**	**44 577,65 €**	***38 203,73 €***

3) Bilan Séjour de Cohésion des membres du Codep13 aux 4 Vents :

Le séjour de cohésion proposé par Bruno s'est déroulé du lundi 29 juin au vendredi 4 juillet 2025 avec la présence de 14 personnes, dont 7 membres du Codep13. La météo a été plutôt favorable nous permettant de cycler le mardi et le mercredi en deux groupes. Le Jeudi a été consacré à une randonnée pédestre avec l'ensemble des membres présents.

Ce séjour a été apprécié grâce à la bonne ambiance qui y a régnée et malgré un hébergement plutôt rustique pour les participants logés dans les anciens bâtiments.

4) Mini Séjour féminin à Rosans

Il se déroulera du vendredi 19 au dimanche 21 septembre 2025 avec la participation de 22 personnes dont 14 féminines et 8 hommes. Cinq clubs seulement représenteront le codep13 sur les 60 que comporte le département.

Nous serons logés en mobil home pour 3 personnes, Les draps et les serviettes ne seront pas fournies. Pour les pique-niques, il faudra penser à prendre un contenant étanche.

Anne nous a proposé plusieurs circuits possibles, une réunion en visio conférence entre les organisateurs se tiendra lundi 15 septembre pour valider les deux circuits retenus et peaufiner les derniers détails.

5) Réunion calendrier 2026 :

La réunion pré Calendrier que nous convenons de nommer « ***Réunion des Présidents du 13*** » se tiendra Samedi 29 septembre 2025 à partir de 14h00 dans la salle Peller, 36, Cours Carnot à Pélissanne.

Trois thèmes seront abordés lors de cette réunion :

- Le Calendrier 2026
- Les outils de la Fédération
- L'Organisation des activités Jeunes 2026

6) Séjours Codep13 en 2026 :

Deux séjours ont été programmés en 2026 :

- Gréoux-les-Bains qui se déroulera du Dimanche 17 mai 16h00 au samedi 23 mai 2026 10h00 au domaine de de Château-Laval.
  L'animation de ce séjour sera assurée par Jean-Pierre, François et Marie-Paule.
  A ce jour, 3 personnes sont inscrites.
  Un premier acompte de 750 € a déjà été versé à l'hébergeur et un deuxième acompte devra être versé avant fin décembre d'un montant de 6 500 €. Le total du séjour s'élève à 14 609,60 €.

- Quillan qui est planifié du Dimanche 6 septembre 16h00 au samedi 12 septembre 2026 10h00. Nous serons hébergés dans l'hôtel *** Cartier en centre ville.
  A ce jour 18 personnes sont déjà inscrites sur ce nouveau séjour.
  L'animation sera assurée par Bruno, Anne-Flore et Jean-Claude.
  Un premier versement a été fait d'un montant de 300,00 € pour valider la réservation auprès de l'hébergeur. Un deuxième versement devra être réalisé fin mars 2026 pour un montant de 1 500,00 €. Le coût total du séjour s'élève à 11 446,00 €

7) Commission Jeunes :

Jacques nous rappelle la participation des jeunes du 13 sur les différents critériums du 1er semestre 2025 :

- Critérium départemental éducation routière à Pernes les Fontaines :
  25 inscrits seulement 14 participants dont 4 jeunes des Bouches du Rhône.
- Critérium départemental Route à Plan de Cuques :
  3 participants (2 de Plan de Cuques et 1 de Saint martin de Crau)
- Critérium départemental VTT à La Tour d'Aigues :
  2 clubs des Bouches du Rhône (Velaux avec 10 participants et Saint-Martin-de-Crau avec 8 participants)
  Les clubs d'Istres et de Fos n'ont pas pu participer à cause de l'âge de leurs jeunes (Il faut être Minime soit avoir 13 ans.
- Critérium régional VTT à Istres :
  Nous avions la participation de 6 jeunes de Velaux et 2 de Saint-Martin-de-Crau
- e. Critérium national à Nans les Pins :
  Route : Nous avions 3 jeunes qualifiés mais 2 étaient présents : 1 fille de Saint-Martin-de-Crau et 1 garçon de Plan-de-Cuques

VTT : Nous avions 2 juniors qualifiés du club de Velaux : 1 fille et 1 garçon

En route : nous avons une championne de France en catégorie cadet : Eléna COLLANGE de Saint-Martin-de-Crau

En VTT : nous avons une championne de France en catégorie junior : Juliette DELABIE de Velaux

Sur le peu de qualifiés pour ce critérium national, nous pouvons être fier de nos jeunes car au niveau régional nous avons **4 champions de France** représentant **50% des champions**.

Pour ces dignes représentantes de notre département, nous devrions leur offrir un maillot du département avec les liserés bleu-blanc- rouge à moins que la région est prévue de faire quelque chose car cette distinction est à vie et pas seulement pour le jour de l'évènement.

Jean-Pierre possède quelques maillots de la région, et regarde pour faire mettre les liserés Bleu Blanc Rouge sur les manches.

Jean-Claude propose de récompenser ces jeunes par une carte Cadeau Décathlon, comme l'an dernier, d'un montant de 150 €. Ces récompenses seront remises lors de l'AG du Codep13 à Lambesc.

Pour conclure sur les critériums, je pense que pour 2026 au critérium départemental, il serait souhaitable d'adopter le pointage suivant le logiciel de la fédération car j'ai fait le calcul en fonction des différents critères et le classement n'est pas le même à cause des temps réalisés au rallye.

- Séjour SNEJ :

Ce séjour s'est déroulé à Saint-Paul-sur-Yenne en Savoie, charmant village à 430 m d'altitude. Le Bike Camp s'est déroulé au pied de la célèbre Dent du Chat (1 390 m) et à proximité du magnifique lac du Bourget du 5 au 12 juillet 2025

Le Codep13 était représenté par 9 jeunes de 3 clubs accompagnés par leurs éducateurs et par Jean-Pierre, Président du Codep13.

Le séjour s'est déroulé dans de très bonne condition (camping à la ferme). Tout le monde est revenu très enchanté. Les Jeunes ont pu découvrir les richesses du monde rural et montagnard, tout en pratiquant leur passion pour le vélo.

Au programme : Découverte des activités agricoles locales à travers des visites de sites de production et acquisition de comportements respectueux de l'environnement naturel et social, ainsi que le développement d'un esprit citoyen.

Il est regrettable qu'il ait eu si peu de participants pour cette belle manifestation jeunes. Espérons que l'année prochaine nous aurons plus de jeunes pour ce séjour.

- **Sondage demandé aux clubs ayant une école française de Vélo** :

Jacques proposé une enquête par sondage auprès des clubs ayant une école française de vélo déclarée.

6 clubs ont répondu sur les 11 clubs possédant une école.

Les réponses portent donc sur un total de **139 enfants** au lieu des **223** comme l'indique le listing de la fédération.

Que nous dit ce sondage :

Nous avons 80 jeunes (sur 139) qui **ont moins de 13 ans** donc qui ne peuvent participer à aucunes épreuves à ce jour.

Il faudrait donc que lors des rallyes raid de club ou lors du critérium départemental, nous puissions intéresser ces jeunes qui sont l'avenir des écoles cyclo par des épreuves à leur niveau.

Bien sûr, cela implique une préparation et un travail supplémentaire mais doit-on laisser ces jeunes en dehors de nos manifestations ?

- **Challenge départemental 2025** :

Au 1er septembre, la situation pour le challenge du CODEP est la suivante :

	AIX		CUQUES		ISTRES		FOS		CHATEAU		VELAUX		CHATEAU		MIRAMAS		ROGNON		ROC		BOUC	
	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A	J	A
Critérium départemental E.R.				1				1											4	1		
Critérium départemental route			2	3															1	1		
Critérium départemental VTT				1		3		1			11	5							8	3		
Critérium régional E.R.																						
Critérium régional route																						
Critérium régional VTT				1		5		5			6	4							2	2		
Critérium national E.R.																						
Critérium national route			1	1															1	1		
Critérium national VTT						1		1			2	2										
Rallye raid Istres																						
Rallye raid Velaux											16								10	5		
Rallye raid Chateauneuf les Martigues											6	3							6	4		
Rallye raid Fos sur Mer																						
Rallye raid saint Martin de Crau					1	4	1	2			9	5							22			
Séjour SNEJ			2	1															2			
Séjour Régional											3								3			
TOTAL			**5**	**8**	**1**	**13**	**1**	**10**			**53**	**19**							**59**	**17**		

Nous constatons que seulement **2 clubs sont actifs**. A ces deux clubs, nous pouvons ajouter 3 autres clubs qui sont actifs en temps qu'encadrants car les jeunes de leur club peuvent que très rarement participer aux différentes épreuves pour cause de leurs bas âges ou de la discipline pas trop pratiquée (vélo route) et les rallyes raid de 2 clubs ont été annulés pour cause de mauvais temps.

Le club de Châteaurenard a organisé des manifestations mais hors cadre de la fédération de cyclotourisme.

Pour l'année 2026, 2 clubs ont déjà demandé le label école cyclo.

- **Perspectives des écoles Françaises de vélo 2025-2026 :**

Suite au sondage fait auprès des clubs ayant une école cyclo, 2 éléments ressortent :

- Très peu de clubs organisent des rencontres et ne communiquent pas auprès du CODEP pour une diffusion plus importante

- Sur le total de 141 enfants (nombre qui correspond aux clubs ayant répondus), nous avons 80 enfants dans les catégories de moins de 12 ans.

Il faut donc que l'on réfléchisse sur l'incitation à communiquer mais également dans l'organisation du critérium départemental à inclure TOUS les jeunes et donc faire des épreuves différentes pour les moins de 12 ans.

Pour le challenge 2026, je pense qu'il serait souhaitable de prendre que les dossiers des participants envoyés par les clubs après leur manifestation car par exemple j'ai reçu de Saint-Martin-de-Crau la liste des membres participants au rallye raid de Châteauneuf-les-Martigues alors que le club organisateur n'a rien transmis.

Par le non envoi du listing, les clubs participants sont défavorisés et donc ils peuvent ne plus vouloir participer avec ce club.

- **Criteriums Départementaux 2026** :

Pour l'année 2026, il faudra inciter les clubs n'ayant **JAMAIS** organisés d'épreuves départementales à s'investir dans ces organisations en sachant que c'est le CODEP qui gère sous couvert de la nouvelle « équipe régionale critérium ».

Les clubs n'ayant pas d'école cyclo peuvent également être sollicités.

Pour les différentes épreuves, nous pourrions avoir :

- Une journée pour l'éducation routière
- Une journée pour le critérium route et VTT (si nous ne prenons que les jeunes de + de 12 ans)
- ou deux jours si nous prenons tous les jeunes

D'après le calendrier 2026 et suivant les dates des vacances scolaires nous vous proposons :

a. Concours Education routière, le samedi 31 janvier 2026 à ISTRES
b. Le critérium Départemental VTT, le samedi 07 mars 2026 à MAUSSANE-LES-ALPILLES.
c. Le critérium Départemental Route le samedi 07 mars 2026 à MAUSSANE-LES-ALPILLES
d. Le Critérium Régional Route / VTT Le samedi 28 mars 2026, lieu à définir.
e. Le Critérium National Route / VTT, le 6 et 17 mai 2026 à Eymoutiers (Haute Vienne)

Ces dates tiennent compte de la proposition de l'étude faite par le COREG qui a planifié les 4 critériums VTT sur les 4 semaines du mois de mars avec un critérium régional le 28 mars

Pour le ERC, et suite aux réponses du sondage, le CODEP 13 a, au sein de ces écoles, pour 223 enfants :

- 54 animateurs
- 21 initiateurs
- 13 moniteurs
- Soit 88 encadrants diplômés qui pourraient aider lors des critériums.

8) Pass' Sport 2026 :

Le Pass' Sport revient et évolue en 2025 en proposant une déduction immédiate de **70 €** sur le coût de l'inscription prise entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025 dans un club, une association sportive ou une salle de sport.

Pour la saison 2025/2026, le dispositif sera ouvert aux jeunes :

- De 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)
- En situation de handicap :
  - De 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)
  - De 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- De moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
  - Bourse CROUS (y compris l'aide annuelle)
  - Bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale

Pour plus d'informations : *https://www.pass.sports.gouv.fr/*

Nous avons aussi évoqué le Pass Education peut connu des membres du Codep13.
Qu'est-ce que le Pass Éducation ?
Le Pass Éducation permet de préparer les projets éducatifs dans des conditions optimales. Ces projets, développés avec les élèves, enrichissent et diversifient leur parcours d'éducation artistique et culturelle, politique prioritaire partagée entre les ministères en charge de l'éducation nationale et de la culture.

9) Commission féminine :

A la demande de Marie-Paule, François s'est penché sur différentes propositions d'activités pour promouvoir le cyclotourisme au féminin.
Il nous présente ses trois propositions de projets :

1) Projet N°1 : La Rose des Vents du Codep13 :

De quoi s'agit-il ?
- Une épreuve cyclo-sportive alliant activité physique modérée mais soutenue tout au long de l'année et du tourisme à travers notre département.
- Un engagement et un défi personnel proposé à toutes les « féminines » du département, qui une fois réalisé, se verront remettre un trophée (à concevoir !) et une inscription sur les tablettes de ce modeste challenge.

Ce challenge original est à la portée de toutes (peu de difficultés majeures sur les itinéraires) et les parcours sont réalisables dans la journée.

Itinéraires
Les itinéraires, en s'inspirant des branches de la Rose des Vents, correspondent à des parcours qui vont sillonner :

- Pour les branches principales (Nord, Est, Sud, Ouest) notre département

- Le lieu de départ et d'arrivée commun sur 4 localités (Eyguières, Miramas, Pélissanne, St Martin de Crau). Les itinéraires passent obligatoirement par quatre localités situées dans les Bouches du Rhône dont les noms commencent par les lettres N, E, S, O (initiales des points cardinaux)
- Circuits sont proposés d'une distance de 100 à 140 km pour des dénivellations de 700 à 1700 m au départ des villes de Miramas (Branche Sud), Pélissanne (Branche Est), Eyguières (Branche Ouest) et St-Martin-de-Crau (Branche Nord).

Réalisation

L'année civile étant constituée de 4 trimestres, une branche sera programmée par trimestre.

Les 4 parcours peuvent être réalisés dans n'importe quel ordre. Toutefois, une progression physique au cours de l'année favorise les petits parcours en début et fin d'année et les longs parcours lors de la belle saison.

Soit l'ordre suivant :
- 1°trimestre : branche Sud (avant l'arrivée des touristes sur la côte)
- 2°trimestre : branche Est
- 3°trimestre : branche Nord
- 4° trimestre : branche Ouest

Carnet de route

Les itinéraires et leurs profils seront consultables sur le site Internet du Codep 13. La trace GPX sera téléchargeable sur Openrunner ou sur le site du Codep13.

Récompense

Un trophée (à concevoir) sera remis lors de l'AG du Codep 13 (en janvier) avec la participation de toutes les féminines ayant réalisé les 4 branches.

2) **Projet n°2 : Treize points hauts du département 13** :

De quoi s'agit-il ?

C'est une épreuve semi-montagnarde alliant activité physique, esprit d'équipe, observation de la Nature et convivialité qui sillonnera les massifs typiques du département (Alpilles, Chaine des Costes, Chaîne de la Trévaresse, Massif de l'Étoile, Massif du Garlaban, Massif de la Sainte-Baume,…)

Quatre départs prévus (Miramas, Pelissanne, Plan de Cuques et St Martin de Crau) permettent d'effectuer les parcours en sécurité en évitant les grandes agglomérations tout en parcourant 65% du territoire des BDR

Ces parcours originaux, au nombre de 4, sont ouverts à toutes les Cyclotouristes qui choisiront le parcours le plus adapté à leur état physique, à leur perception du cyclotourisme et à leur motivation du moment.

Un parcours par mois entre mars et octobre conviendrait pour être en forme et profiter de la bonne saison.

Carnet de route

Les itinéraires et leurs profils seront consultables sur le site Internet du Codep 13. La trace GPX sera téléchargeable sur Openrunner ou sur le site du Codep13

3) **Projet n°3 : Séjour itinérant «Le tour du département 13 »**

De quoi s'agit-il ?

Un mini circuit itinérant bordant les limites du département des BDR débutant et finissant à St Martin-de-Crau.

4 étapes de 110 à 130 km sont proposées.

3 gites étapes à trouver : A titre d'exemple et à confirmer si le circuit itinérant est retenu comme défi.

- le premier à Ensuès ou le Rove,

Camping Marius - Plage de la Saulce La Couronne 13500 MARTIGUES
GPS : 43.335 Nord 5.0677 Est
Tél. : 04.42.80.70.29 - Fax : 04.42.80.76.73 - campingmarius@gmail.com
Ou
Village Club Miléade, classé 3 étoiles, chemin Eaux Salées 13620 Carry le Rouet
04 87 75 00 58 Site internet : https://www.mileade.com/
Lu - Ve : 08h30 - 19h / Sam. 08h30 - 12h

- le deuxième du côté de Peynier ou Trets

Hôtel Vallée de l'Arc, 1 Avenue Jean Jaurès, 13530 Trets
https://www.hotelvalleedelarc.com/ 04 42 61 46 33 contact@hotelvalleedelarc.com
Logis Hôtel de la Vallée de l'Arc
Ou
Moulin de la Sambuc RD 560, Saint-Zacharie

- le troisième vers La Roque d'Anthéron

Camping du Domaine des Iscles, Route Dd Plan d'eau, La Roque-d'Anthéron
Ou
Auberge Les Olivades, DN7 Quartier le Petit Paris, 13370 Mallemort

Réalisation

Sur un WE (06-09 juin ou 05-08 sept 2026) pour éviter la circulation des PL sur certains tronçons du parcours et la forte affluence touristique sur la Cote Bleue, et grandes agglomérations.

Logistique

Si retenu, et en fonction du nombre de participantes, un ou deux véhicules assistance avec une remorque à vélos (en cas de dépannage) seront à trouver.

Finances

Le même principe que pour l'itinérant EAV Paris 2024, une part prise par les participantes et le reste Codep 13 et éventuels sponsors privés ou institutionnels.

Ce projet mérite plus de préparation que les deux premiers.

Je pense que les choses nouvelles attirent toujours plus (soif de découverte) que le train-train instauré dans les clubs.

Ce challenge apporterait une touche de nouveauté pour pigmenter nos efforts mesurés sur d'autres routes et d'une façon toujours plus touristique.

La fédération demande aux structures de réfléchir sur la création de mini séjours « Familles » sur 3 jours, qui permettraient d'augmenter le nombre de licenciés.

Elle nous demande également de rechercher des solutions pour inciter les féminines à prendre des responsabilités au sein de nos structures.

Ces deux projets restent évidemment à creuser.

10) Commission Sécurité - Formation :

Michel nous confirme que sur nos routes nous rencontrons de plus en plus d'automobilistes irrespectueux et inconscient du danger qui peuvent nous procurer en tant que cyclotouristes.

Mais, de notre côté, nous avons aussi de gros efforts à faire pour ne pas provoquer les automobilistes.

Il est impératif de corriger les mauvais comportements lors de nos sorties club pour ne pas mettre le groupe en danger.

Lors d'accidents, le partage d'informations auprès de l'ensemble des clubs, reste un moyen efficace pour éviter un accident identique. Encore faut-il que les clubs remontent l'information auprès du responsable sécurité du Codep13.

Mario nous rappelle que le samedi 15 novembre se tiendra une nouvelle session de formation Sécurité Assurance animé par nos responsables fédéraux au domaine de Regain à Ste Tulle.

Une nouvelle session de formation P S C 1 sera proposée fin novembre, début octobre 2026 suivant les disponibilités de notre prestataire « *Le geste qui sauve* ».

11) Commission Environnement :

Anne Flore nous informe sur l'avancement des projets cyclable en cours sur la région :

- La réalisation de la liaison cyclable Salon Lamanon de gare à gare a commencé.

Les travaux mutualismes Salon et Lamanon, ont commencé par la partie de Salon, en cours sur Lamanon.

Ce ne sera pas de l'enrobé mais de la grave stabilisée, pour conserver la perméabilité des sols.

- La Métropole présente son plan vélo métropolitain 2:

2-Le Plan de Mobilité Métropolitain d'Aix-Marseille-Provence, approuvé en décembre 2021, prévoit notamment une déclinaison territoriale de ses actions à travers l'élaboration de Plans Locaux de Mobilité (PLM) pour chacun des 25 bassins de proximité de la Métropole.

Cette démarche vise à construire une vision globale et cohérente des projets de mobilité et des projets urbains en précisant localement les actions du Plan de Mobilité.

Dans ce cadre, nous avons le plaisir de vous convier à un atelier technique dédié au Plan Local de Mobilité (PLM) Alpilles Durance regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Charleval, Eyguières, Lamanon, Mallemort, Sénas et Vernègues.

Cette réunion se tiendra le **Jeudi 2 Octobre 2025 de 10h00 à 12h00**,
Salle Alpilles Durance à la Mairie de SENAS – Place Victor Hugo – 13560 SENAS

Ce temps d'échange a pour objectifs de :

1. Partager le diagnostic en cours d'élaboration ;
2. Enrichir et compléter les cartes d'état des lieux ;
3. Identifier les enjeux de mobilité du territoire.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation en répondant à cette invitation OUTLOOK, ou celle de votre représentant en cas d'indisponibilité.

Pour toute question nous sommes à votre disposition : caroline.berg-marquier@ampmetropole.fr et clara.lebris@ampmetropole.fr. La réponse est souhaitée avant **le 26 septembre 2025**.

Anne-Flore ne pourra pas y participer, elle sera représentée par un autre élu de la commune de Lamanon.

La présence d'un élu du Codep13 serait la bienvenue.

- Un Circuit enduro VTT a été créé à Lamanon **sans aucune autorisation** municipale, arbustes coupés … Mais aussi à Aureille, Mouriès, Maussane, ….

Plusieurs singles ont étés créés à la tronçonneuse ! Un vrai massacre !

On retrouve les traces de ces différents circuits sur les sites :

- https://www.trailforks.com/trails/enduro-lamanon/
- https://vttour.fr/topos/532

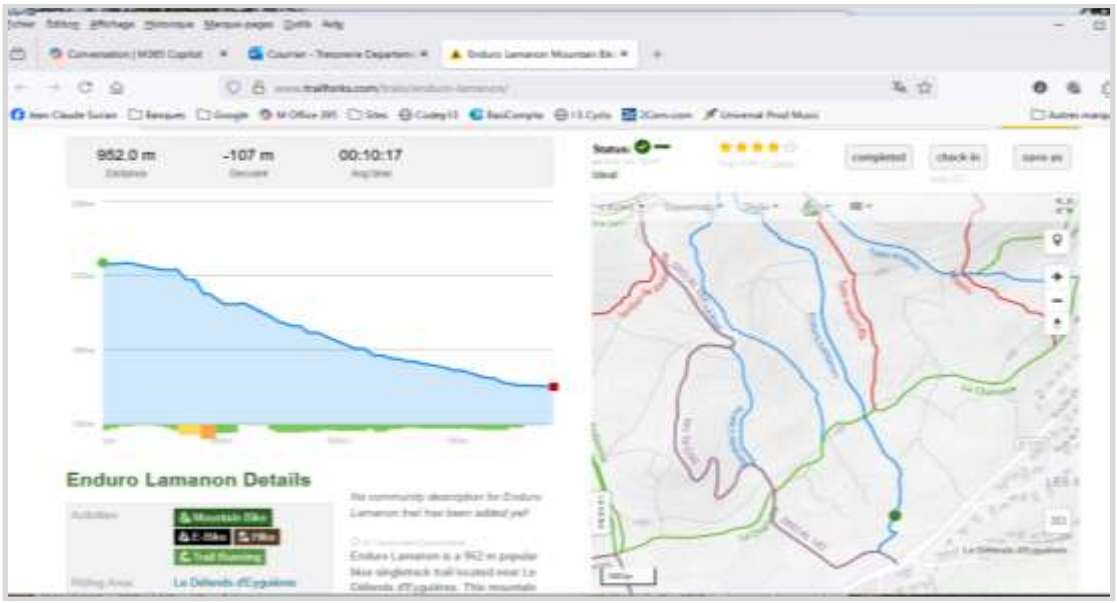

Enduro Lamanon Trail at Le Défends d'Eyguières google.com

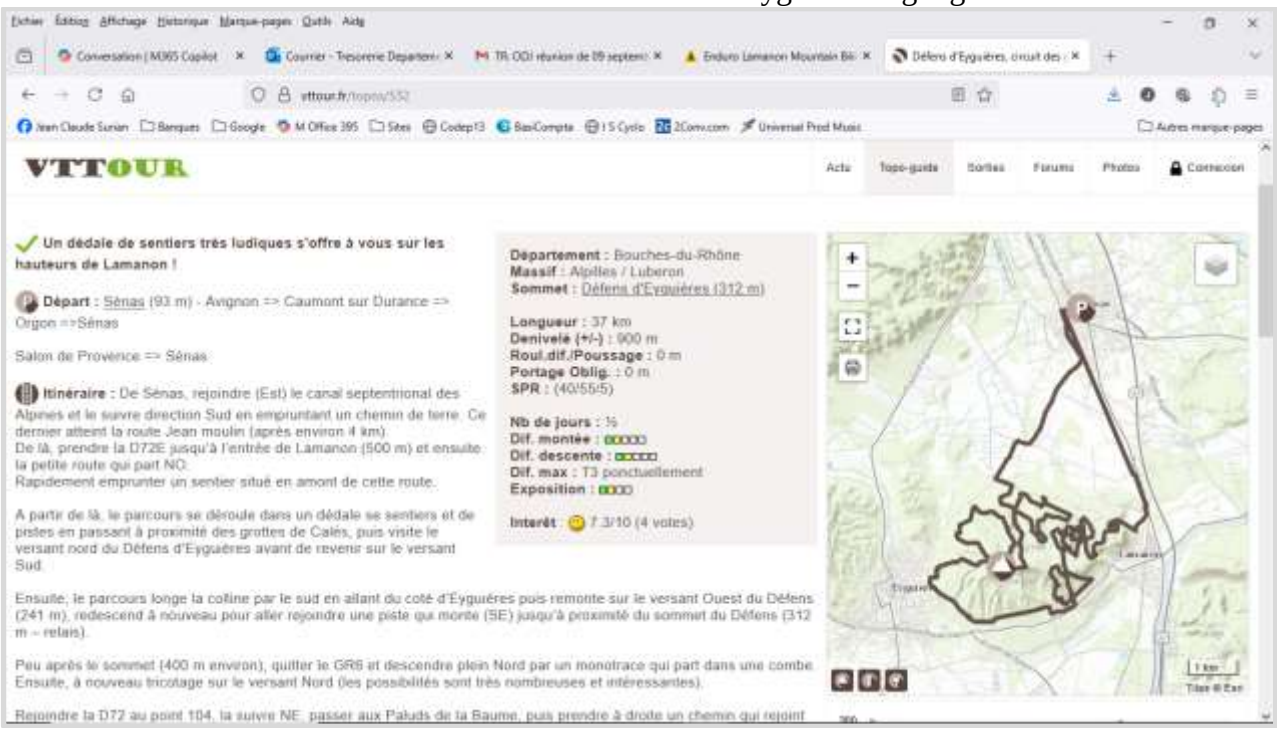

12) Commission Communication :

La lettre électronique du mois de septembre est en préparation, elle sera diffusée d'ici la fin de la semaine en cours. Elle comportera le rappel de la réunion des Présidents du 13, l'appel à candidature pour la formation PSC1, le rappel des manifestations de fin d'année et un message sécurité.

13) Participation au congrès fédéral à ALBI :

Le Congrès fédéral de la FFCT se tiendra à ALBI les 13 et 14 décembre 2025, Jean-Pierre et André y participeront. Mario nous rappelle que le Coreg Sud se déplacera en minibus de 9 places pour faire du covoiturage.

14) Tour de table :

Mario nous rappelle que les demandes de récompense fédérale doivent concerner des adhérents méritants engagés dans leur structure. Présenté 25% de son effectif reste une gageure et va nécessiter une grosse perte de temps pour les responsables Codep et Coreg.

François nous rappelle qu'il existe également d'autres sources de récompenses comme la médaille de la jeunesse et des sports et celle de l'Ordre départemental des bénévoles.

15) Date prochaine réunion :

Rappel, La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 2 décembre 2025, à partir **de 18H00**

Au siège du CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Fait le dimanche 14 Septembre 2025

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa validation par les membres du comité directeur à l'adresse :

https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/comite-directeur.html

Le Président
Jean-Pierre SIMON

Le Trésorier
Jean-Claude SURIAN

Diffusion:

- Aux membres du Comité directeur du CODEP13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération (info@ffvelo.fr)
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.